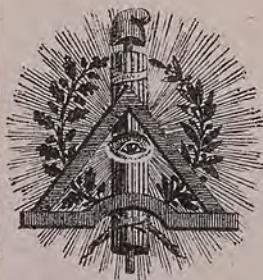


FACÉTIES

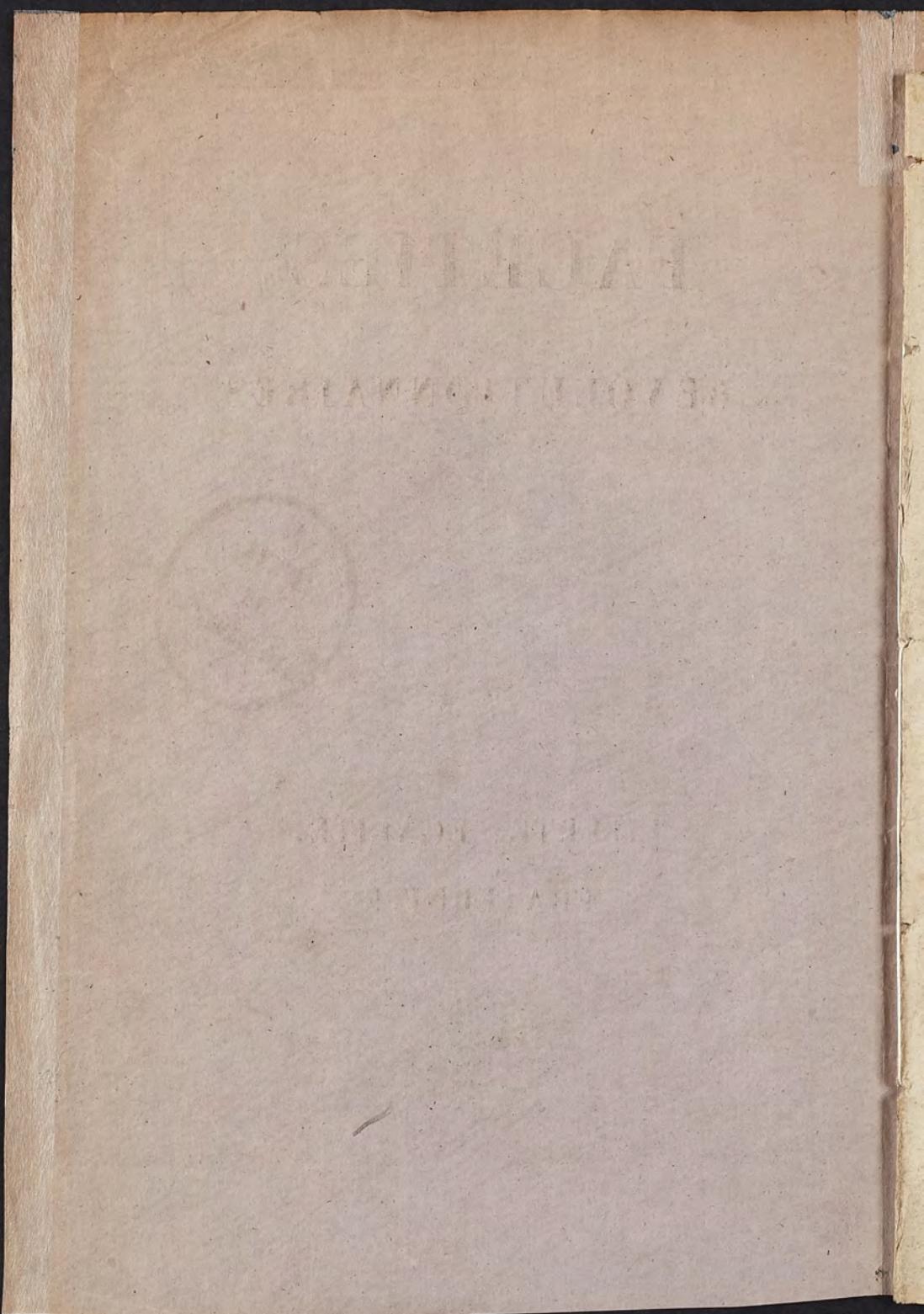
RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU





RÉCEPTION

D'UN GUILLOTINÉ,

DANS LA RÉPUBLIQUE DES MORTS.



DÉPOSÉS par Carron sur les rives des morts, les habitans de différens cantons nous furent très-affables ; passant près d'une antre située au pied d'une montagne, nous suivîmes des ombres qui nous apprirent qu'une assemblée nombreuse y tenoit ses séances.

Des compatriotes nous accueillirent d'abord avec fraternité, mais nous ayant demandé nos cartes de Jacobin, nous répondimes n'en avoir d'autre que celles de citoyen.

Je n'en suis pas étonné, s'écria le juge Coffinal, ce sont les gens de notre dernière fournée, des suspects, des conspirateurs dans les prisons; vous a-t-on dit les motifs de vos arrestations, nous demanda gravement Couthon? Pas même ceux de notre jugement, lui répondis je.

Le président Dumas, compère du limo-

4

nadier Raisson , s'oppose , par motion d'ordre , à ce que les nouveaux venus soient admis dans cette société régénérée depuis le 10 thermidor , voyant expulser mes compagnons de voyage , je profitai du tumulte pour me glisser dans la foule , où je reconnus presque tous les incendiaires et désorganisateurs dont la hache des loix avoit fait justice.

J'allois demander s'il n'y avoit pas une Convention nationale dans la république des morts , pour anéantir un pareil repaire , je m'aperçus que mes questions me feroient reconnoître pour un intrus , mais je pensai au citoyen Legendre ; certes , dis-je , en moi-même , s'il pouvoit remettre dans sa poche la clef de cette grotte , je doute qu'il la rendit à Collot-d'Herbois .

Les affaires de France étoient constamment à l'ordre du jour , et le comité de correspondance ne laissoit jamais tarir la source reproductive des adresses des sociétés affiliées , plusieurs membres étoient chargés de rediger en secret celles qui devoient faire sur le peuple les sensations convenues .

Un orateur fit part des grands débats aux Jacobins de Paris , sur la liberté de la presse et une police générale à leur manière ; ajournons , conclut mystérieusement Robespierre , toute discussion à ce sujet , jusqu'à réception de nouvelles ultérieures ; j'en attends par une main sûre .

Le coup est manqué , s'écrie en arrivant

un jacobin, qui en étoit mort de désespoir; cependant *des mesures de vigueur* avoient été prises, et d'autres se préparaient dans le silence, comme nous l'avoit annoncé Duhem, et Tallien n'a pas succombé sous les coups de l'assassin !

Tant pis, s'écrioit, en rugissant, *le rat de cave* Henriot, j'en connois bien qui n'auraient pas été si mal adroits !

On lut la dénonciation de Lecointre de Versailles, le nom de Vadier fut accueilli par les plus vifs applaudissements; ce représentant du peuple s'étoit justifié avec candeur, par soixante ans de vertus, sans y comprendre les mois de nourrice, et en rappelant, pour confondre ses ennemis, *sa conduite bien soutenue* depuis la révolution.

C'est vrai dirent plusieurs ombres, il se soutint toujours dans le parti le plus nombreux, comme le gascon Barrère, du côté le plus fort; et si Vadier fit une faute de calcul le jour que la déchéance n'eût pas une majorité de voix suffisante, ce représentant constitué à *la royale*, eut la gloire de témoigner, à la tribune, son repentir, en demandant pardon à ses collègues, d'une opinion *mal combinée*, et de dire dans la componction de son ame, *je déteste le républicanisme, et j'adore le royalisme* (1).

Assurément, reprit Robespierre; j'ai tou-

(1) Voyez le journal de Marat, n°. 19, de juillet 1791.

jours vu Vadier bien prononcé dans nos principes ; lorsque nous eûmes décidé au comité de salut public que tous ceux que notre commission populaire n'auroit pas mis en liberté, seroient envoyés à notre *feu de file*, Vadier, pour prouver que les larmes des solliciteuses n'avoient point ému sa conscience, tournant à la tribune contre les détenus, prononça que sur quatre-vingt, à peine en ayant-il trouvé un à mettre en liberté ; dès ce moment, je le fis mon secrétaire, pour faire expédier les listes, et l'on a du trouver dans mes papiers, la preuve qu'il s'en est acquitté avec honneur.

La discussion fut reprise sur la manière dont Collot d'Herbois s'étoit lavé ; l'assemblée voit au mépris un pamphlet appellé *la queue de Robespierre*, où ce représentant du peuple est accusé d'avoir fait immoler à Commune - Affranchie, quatre mille personnes à-lafois, à coups de canons, chargés à mitraille.

C'est un mensonge atroce, s'écrie avec fureur un des coopérateurs, il n'en fit jamais canonner plus de quatre cens à-la-fois : d'ailleurs, Collot d'Herbois se connaît trop bien en pièces de théâtre, les ayant joué assez long-tems, même à Lyon, pour se rappeler qu'une tragédie marche bien en quatre actes ; ce qui fait en tout, seize cens personnes de foudroyées, comme il en a convenu lui-même.

Une ombre d'Auvergne annonce avec indignation que le peuple de Paris a osé conspuer

Carrier , a l'audience du tribunal révolutionnaire , qui a acquitté les quatre-vingt-quatorze infortunés Nantais. Ce représentant du Peuple venoit , en les accusant , essayer de consommer son ouvrage ; il les a désignés avec cette énergie qu'on lui connaît , comme des muscadins , partis de Nantes avec des sabots , ayant donné leurs souliers aux volontaires de l'armée , afin d'en imposer , par ce déguisement très-suspect , à la justice du tribunal révolutionnaire .

Il n'est pas étonnant , réplique Dumas , qu'ils aient été tous acquittés ; Dobsent qui préside , a rappelé au respect dû au malheur un témoin qui insultoit un accusé ! Quel bouleversement de principes ! ajoute Coffinal , Carrier n'eut pas éprouvé de notre tems le moindre désagrément , parce que nous les aurions expédiés comme les autres fournées , sans leur laisser le tems de parler .

L'orateur revenant à Carrier , cite les proscriptions et les fusillades ordonnées *par mesure de sûreté générale* , qui attestent l'humanité et les vertus de ce représentant du peuple , lors de sa mission dans les départemens , sans oublier l'invention des soupapes artistement pratiquées sous des batteaux , au moyen desquelles , plus de douze cents personnes de tout sexe , de tout âge et même des enfans , embarqués sur la Loire , ont été abîmés dans les flots .

Carrier , dit Hébert , étoit la colonne des Cordeliers , lorsque je mis l'insurrection à

l'ordre du jour, pour couvrir la France entière de ce crêpe funèbre dont nous avions voilé le tableau des droits de l'homme. Carrier (1) j'aime encore à m'en souvenir ! s'enorgueillit d'appuyer ma motion, étant bien convaincu, ainsi que moi, de la nécessité pour nous sauver, d'appeler à grands cris, l'insurrection contre la Convention nationale.

Coffinal jure que son ami Carrier fut toujours un homme aussi robuste que lui en révolution ; il en donne pour preuves près de deux cens mandats d'arrêts ou d'amener sollicités par ce représentant du peuple pour la seule ville d'Aurillac, son pays natal ; et sans la révolution du 9 thermidor, qui en a contremandé plusieurs, tous ce casuel, dont une partie est à la conciergerie, arrivoit droit au panier de Fouquier-Tainville.

Ce nom cause une rumeur générale ; le jingera-t-on, demande une ombre caustique ? on n'oseroit de quelques jours, répond Robespierre.

Un nouveau venu fait part que Carrier, par une motion d'ordre faite au Jacobins, a proposé de purger la France ; son confrère Duhem, élève en chirurgie, étoit pour la saignée ; il s'agissoit des prêtres et ci devant nobles.

Je n'en suis pas surpris, dit une ombre

(1) Voyez tous les journaux, à cette époque ; Carrier n'en a désavoué aucun.

bien instruite ; Carrier savoit bien qu'a n
moyen des soupapes le présent qu'il avoit
l'air de faire à la Guyanne n'y arriveroit
jamais ; il étoit bien sûr qu'un certain ci-devant
n'en reviendroit pas réclamer un riche (1)
domaine , dont il est le fermier , et qui est
au moins la part qu'il se réservoit dans la
succession des proscrits ; d'ailleurs Carrier
n'avoit rien négligé pour n'en être pas
désaisi , ayant fait son possible pour faire
guillotiner le fils aîné du propriétaire , espé-
rant un accomodement plus facile avec la
nation.

Duhem a pris le prétexte de mettre en
avant le reste de la famille des Capets , pour
insinuer à la Convention le système à sou-
pape de Carrier , d'une manière assez mal dé-
guisée ; ses partisans ont pris goût pour
l'agriculture , et se chargeroient volontiers
d'améliorer les biens des expulsés.

Fatigué d'entendre des orateurs qui ne
savoient relater que des crimes , j'avois fui
cette enceinte empoisonnée ; me promenant
au hazard , un édifice majestueux frappe
mes regards , je me disposois à y entrer , on
demande ma carte de citoyen , je cherche
précipitamment mon porte feuille ; mais ô
désespoir ! Les gnichetiers de la Concier-
gerie , en prenant mes assignats , ne m'a-
voient pas rendu cette pièce importante.

Tu as donc été guillotiné , me dit un

(1) Le Barral.

huissier sensible à mon embarras ? — Oui, citoyen, j'étois de la dernière fournée. — En ce cas, tu peux entrer, la porte n'est interdite qu'à ceux que la guillotine a frappé depuis le 10 thermidor.

Quel contraste avec l'assemblée que je venois de fuir pénétré d'horreur ! ici on ne parloit que le langage de la justice ; les loix étoient discutées avec sagesse, et les opinions librement énoncées n'appelloient jamais le tumulte ni le scandale. La liberté de la presse n'avoit point donné matière à délibération ; aucun membre ne redoutoit que sa conduite fut révélée ; nul fonctionnaire public n'avoit prévariqué dans ses pouvoirs ; aucun comité révolutionnaire ne s'étoit rendu coupable d'arrestations arbitraires, et le soleil des Élisées n'avoit jamais éclairé l'injustice.

Je demandai si cette auguste assemblée avoit des affiliations ; elle est souveraine, me répondit une ombre pleine d'aménité, le peuple lui a délégué sa puissance, et tous les citoyens lui sont affiliés par le bonheur qu'elle leur assure d'après son courage à combattre sans relâche les ennemis du bien public.

Les affaires de France étoient l'objet d'une attention particulière, le comité de correspondance avoit promis un rapport sur la situation actuelle de cette république, l'orateur monte à la tribune et s'exprime ainsi :

Des scélérats qui voudroient paralyser la

révolution du 9 thermidor , mémorable par l'anéantissement du triumvirat liberticide , s'agitent en tous sens pour ramener la terreur devancière et compagne du despotisme.

D'après le décret du 18 thermidor , qui devoit rendre à la société tous ceux que l'arbitraire immoloit à ses vengeances , la joie bannie depuis long-tems , rentroient dans tous les cœurs , la paix et le bonheur alloient être ramenés dans les familles , toutes avoient à regretter un parent ou un ami enlevé à leur tendresse ; plusieurs espéroient revoir leurs bienfaiteurs ; mais des monstres craignoient avec raison que ceux qui échapperoient à leur barbarie n'eussent le courage de dévoiler les atrocités dont ils ont été victimes , et leurs suppôts ont cherché tous les moyens de mettre des entraves à l'exécution du décret bienfaisant qui a fait bénir dans toute la France la Convention Nationale.

Des adresses renouvelées chaque jour , et sorties d'un même foyer , semblent arriver de tous les départemens ou Granet et Fayau supposent des mouvemens contre-révolutionnaires très-effrayans , lorsque la tranquillité publique n'y est troublée que par ceux qui se voyant arracher leurs poignards liberticides , invoquent envain le retour de la tyrannie.

Des Pigmées qu'Ingrand voudroit rendre importans , en les qualifiant de fédéralistes , sont dénoncés courant la poste pour organiser la contre-révolution ! et Maure peut-

il croire que quelques individus nichés dans leurs frères wiskis, puissent renverser le char triomphant de la révolution, ou déranger le balancier de la puissance nationale ?

Par-tout, disent des hommes exaspérés, les aristocrates lèvent la tête depuis qu'ils sont mis en liberté ; ceux là sont appellés aristocrates par Loys et Duhem qui mettent au grand jours les crimes de leurs oppresseurs.

A peine a-t-on cité quelques personnes qui ayent surpris la confiance du comité de sûreté générale ou trompé sa vigilance par des noms inconnus ou des faux exposés ; mais il est facile de remettre sous le joug de la loi du 17 septembre, ceux qui auraient eu l'adresse de s'y soustraire.

Dans tous les départemens, si l'on en croit le régent Louchet, lecteur complaisant de pétitions rédigées par ses écoliers, tous les patriotes sont incarcérés et chargés des mêmes fers dont on a délivré les aristocrates.

Eh ! sur qui doit tomber la foudre nationale ; s'il est vrai que des arrestations aussi injustes que celles qui ont provoqué le décret du 18 thermidor se renouyellent encore !

N'est-ce pas sur ceux des fonctionnaires publics et des membres infidèles des comités révolutionnaires, qui suscitent de pareilles adresses, et se cachent derrière les pétitionnaires, pour obtenir l'impunité, en

ramenant le système tyrannique , proscrit le 9 thermidor , qui dût mettre un terme à leurs exactions ? Eux seuls ont donc pu les continuer et s'en rendre coupables depuis cette époque , puisqu'ils n'ont point été renouvelés jusques présent.

Dufourny et Réal, incarcérés pendant deux jours , avoient été dénoncés par les jacobins eux-mêmes , qui vouloient faire servir cet événement à une faction particulière , mais le comité de sûreté générale s'est empressé de les rendre à la liberté , quand il a connu le piège tendu à sa bonne foi.

Sans doute des mesures sévères de salut public ont commandé l'arrestation de beaucoup d'individus , présumés complices des triumvirs anéantis ; mais combien d'entre eux s'étant justifiés , n'ont à se rappeler aujourd'hui , que quelques moments de détention !

Des hommes livrés à l'opprobre , ont osé demander à la Convention nationale , que le glaive de la loi , prêt à frapper les conspirateurs du 9 thermidor , fut détourné de dessus leurs têtes coupables ; ce sont disent-ils , des patriotes innocens et opprimés !

N'ont-ils pas mis de ce nombre Fouquier-Tainville , jugé d'avance d'après lui-même ? des membres de l'administration de police , réservés à une peine qui n'égalera jamais leurs forfaits ! L'un d'eux Grepin , et qui respire encore , avoit dit à un concierge , si tu as des gens qui te gênent , donne-moi leurs noms et je saurai t'en débarrasser

bientôt : un autre fois , insultant au malheur des détenus , et promenant ses regards sur leurs têtes , il nous en faut , dit ce scélérat , encore soixante mille , propos qui décelle bien l'affiliation des assassins des départemens avec ceux de la capitale ; et ce Dépomier qui , outrageant la nature pour satisfaire les besoins de son cœur , se plaisoit à augmenter le poid de son autorité barbare , sur les victimes soumises à sa surveillance !

Pourroit-on s'appitoyer sur le sort de ces jurés dégoutans du sang qu'ils ont versés à grands flots , au nom de leur conscience vendue à Robespierre et à Vadier ?

Veut-on citer un nommé Chalendon , président du comité révolutionnaire de la section de l'Homme Armé , qui a plus fait verser de larmes à lui seul , que tout son comité , qui l'a dénoncé à la Convention nationale , n'en pourra jamais tarir ? et ces brigands du comité révolutionnaire de Nantes , qui sueront le crime jusques à la mort .

Et David ce grand maître des cérémonies de Robespierre qui croyant s'honorer d'avantage , vouloit boire dans la coupe de son maître ! Ce calligula des artistes françois , que sa jalouzie avoit presque tous ensevelis dans les prisons , et qui a répété cent fois qu'il voudroit que tous les arts n'eussent qu'une seule tête , pour les anéantir d'un seul coup , voulant ainsi ramener son pays aux tems barbares des Goths et des Vendales ; qu'on ajoute à cette imprécation l'incendie prémédité des bibliothéques .

Est-ce avec de pareils moyens que les ennemis de la prospérité publique croient tromper la sollicitude de la Convention nationale, en demandant une ainnistie pour leurs complices ?

En vain les lâches conspirateurs, qui se concertent dans leur caverne, chargent leurs émissaires de venir, au nom de leurs sections, qui les désavouent, flagorner un président déhonté, qui, s'arrogeant insollement le dictoriait, dit à ses subdélégués, allez, allez apprendre à la Convention nationale que le peuple est pour les jacobins ! Blasphème accueilli par son comité de correspondance, qui s'empressera de le transmettre aux affiliations départementales, que les seules jacobins sont la montagne!!!!

A l'anarchie la plus horrible, avoit succédé une tyrannie monstrueuse exercée au milieu des sociétés populaires, et toujours au nom de la liberté qu'on ne cessoit d'outrager.

C'est dans celle qu'on a revêtu du titre de société-mère, pour mieux lui captiver un dévouement respectueux, que des conspirateurs, entourés de leurs partisans, ont abusé de la confiance du peuple, en lui venant sans cesse les premiers services rendus par les Jacobins, pour assurer leur triomphe, il ont envoyé des diplômes dans toutes les parties de la république, moyen facile de se créer des agens, et de s'ajourndre des complices : ainsi l'on a vu par une correspondance aussi perfide que bien

combinée , des scélérats disposer de l'opinion publique , tracer d'avance des événemens à l'avantage de leurs factions , et circonscrire la représentation nationale.

Un seul cri se fait entendre dans toute la France contre les Jacobins , les sociétés populaires délivrées bientôt d'un titre devenu odieux depuis qu'il est souillé par tant de crimes , continueront d'être les sentinelles de la liberté , et chacun pourra jouir de la gloire d'éclairer ses concitoyens dans une assemblée paisible , qui ne correspondra plus qu'avec les autorités constituées.

Un bon gouvernement ne pourroit souffrir des affiliations , d'autant plus dangereuses , qu'elles coalisent par leur ramifications tous les ambitieux , et les intrigans qui balancent ou rivalisent l'autorité souveraine.

Mais qu'ils apprennent , ces vils promoteurs du désordre et du crime , que le peuple revenu de leurs jongleries , sait vouloir sa liberté. La Convention nationale ferme dans ses décisions , ne se laissera plus influencer par des factieux , pour qui toute mesure est modérée quand elle n'est pas sanguinaire; et qui sous le masque du patriotisme , ramenant tout à eux-mêmes , voudroient encore régner par l'épouvante et l'assassinat.

Déjà le présent funeste de son manteau , que Robespierre avoit laissé à ses complices , consume tous les jours ceux qui ont osé s'en couvrir , et le peuple instruit par cinq années de trahison , ne souffrira pas qu'ils renaissent de leurs cendres.

L'énergie du peuple François fut célébrée par les plus grands applaudissemens, l'insertion au bulletin et la mention honorable furent décrétées par acclamations, avec l'envoi à tous les départemens de la république des morts.

Y en aura-t-il une copie pour les jacobins, demandai-je à des ombres qui sortoient avec moi de l'assemblée ? La Convention nationale, me répondit-on, à proclamé que, fidelle à son serment, elle sauvera la patrie.

Certifié conforme à l'original,

SAUFRAFERLOU, secrétaire d'état de la république des morts.

